

Accompagnement des patients traités par anticancéreux oraux

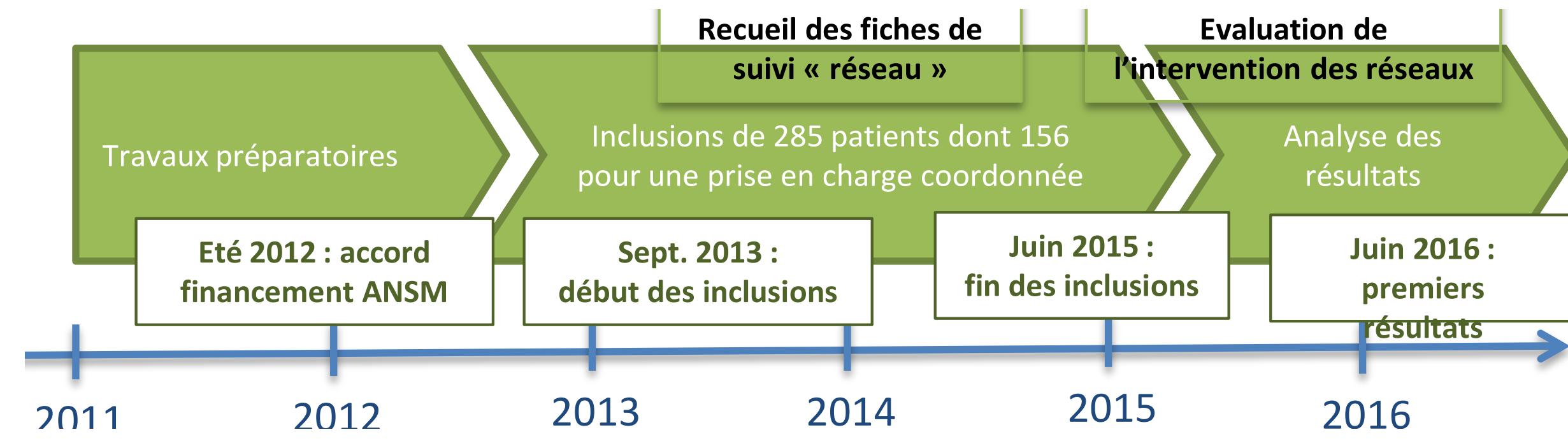
Retour d'expérience de l'étude CHIMORAL

Laure Napoly, Stéphanie Rasse, ONCORIF Réseau Régional de Cancérologie d'Île de France
CNRC Nantes 2016

INTRODUCTION

Les médicaments anticancéreux oraux (AKPO) offrent aux patients une autonomie appréciable mais sont susceptibles d'engendrer des effets indésirables potentiellement sources de problèmes d'adhésion au traitement, de recours non justifiés aux ressources hospitalières, voire d'arrêt prématuré du traitement. Le projet régional CHIMORAL est une étude randomisée dont l'objectif est d'évaluer l'impact d'un modèle d'accompagnement des patients traités par AKPO.

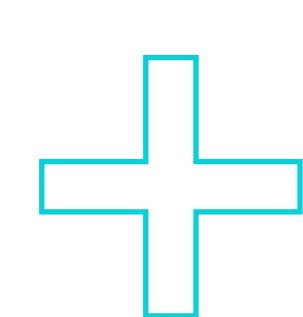
En complément de l'évaluation de l'impact médico-économique, ONCORIF, réalise l'analyse du processus de l'intervention.



MATERIEL ET METHODE

Analyse Quantitative

- Recueil des données
 - ✓ Fiches « suivi réseau »
 - ✓ Relevés des appels transmis
- Indicateurs de processus
 - ✓ Profil des patients
 - ✓ Mise en place du suivi
 - ✓ Réalisation du Suivi
 - ✓ Recours au réseau
- Bilan personnalisé avec chaque réseau



Analyse Qualitative

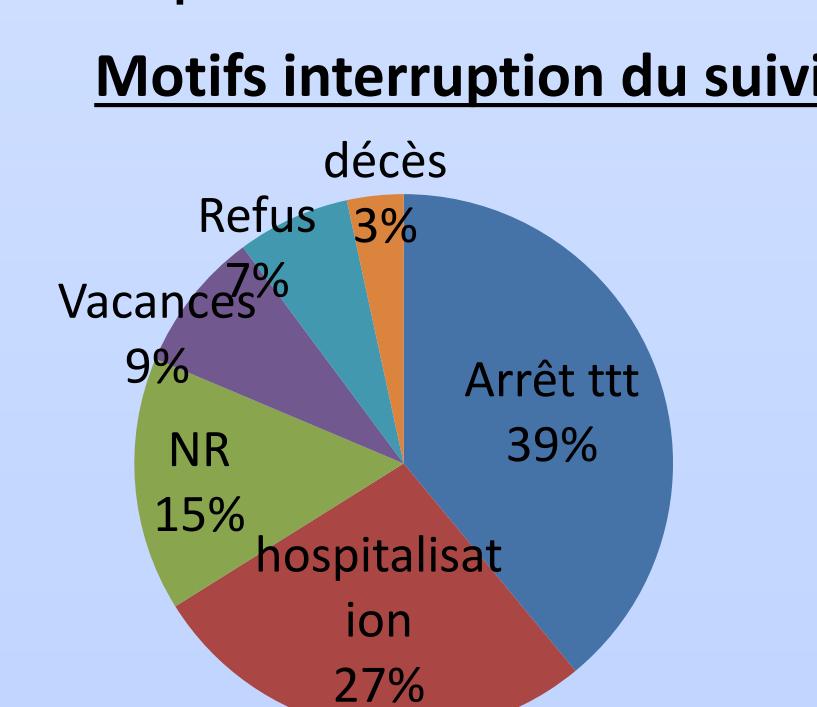
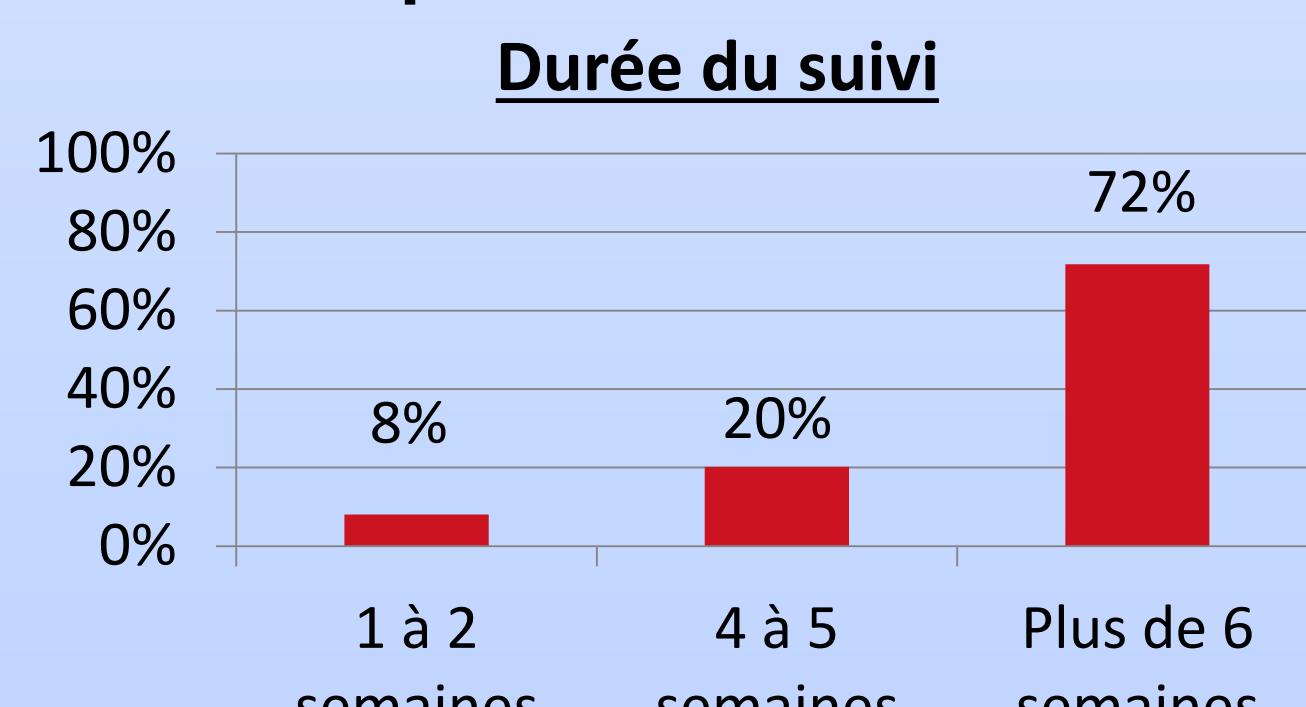
- Retour d'expérience
 - ✓ **Equipes coordinatrices** des réseaux via entretiens semi-directifs
 - ✓ **Infirmières libérales** via questionnaire en ligne (affirmations à grader de 1 à 4 ; 1 = pas du tout d'accord et 4 = tout à fait d'accord)
- Thématiques abordées
 - ✓ Pertinence de l'intervention
 - ✓ Apports identifiés pour les patients, les professionnels de santé et les réseaux
 - ✓ Moyens mis en œuvre
 - ✓ Qualité de la communication
 - ✓ Perspectives

RESULTATS

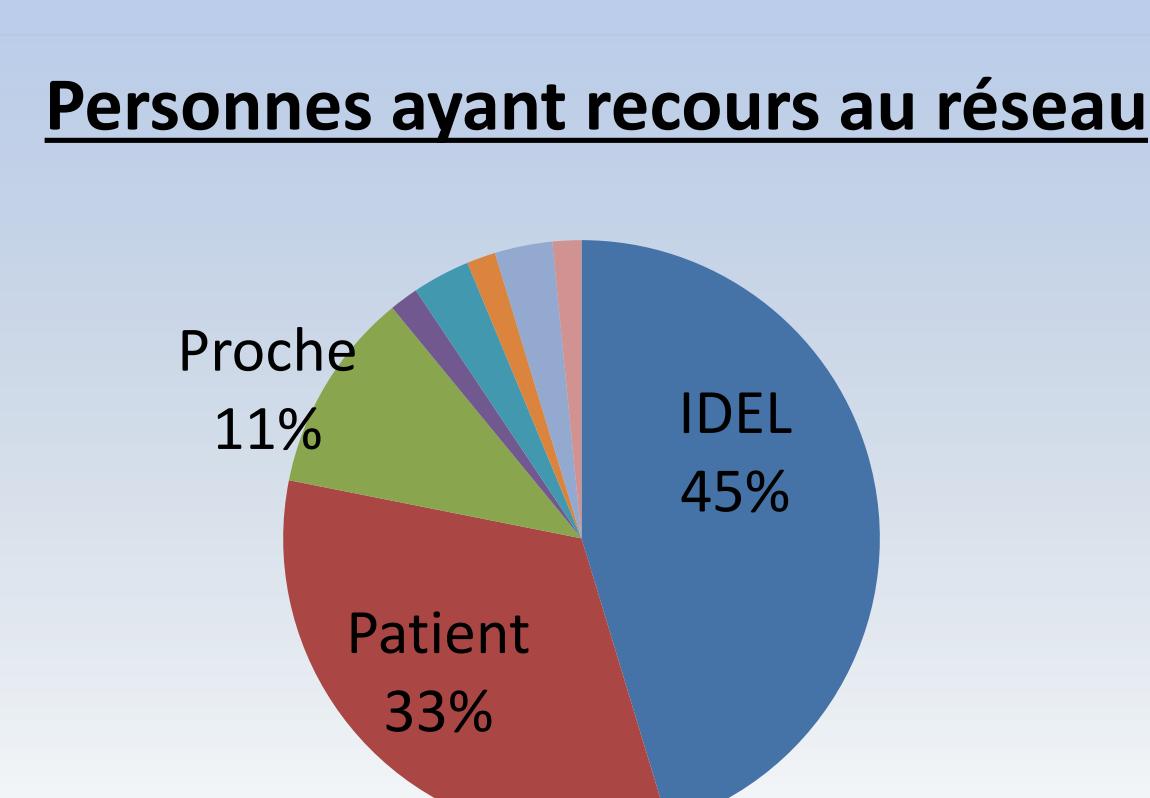
156 patients pris en charge → 124 fiches « suivi réseau » recueillies → 8 réseaux rencontrés et 30 infirmières répondantes

Adéquation de l'intervention avec le protocole de l'étude

- Contact des professionnels de premier recours**
 - ✓ 93% des IDEL / 70% des médecins traitants / 70% des pharmaciens
- Contact des patients** → Délai moyen : **3,5 jours** après le signalement au réseau
- Suivi ambulatoire** mis en place pour **93%** des patients
 - Délai moyen de 12 jours avant la première visite de l'IDEL
 - **55% > 1 semaine** (mise en place du premier rdv IDEL prévus initialement en moins d'une semaine)
- Interruption du suivi** avant les 8 semaines prévues dans 48% des cas



- Formation**
 - ✓ 24% des professionnels inscrits au module se sont effectivement connectés (84/348)
- Recours au réseau** = appels transmis et reçus par 5 réseaux au cours des 2 mois de suivi infirmier
 - Moyenne de **1 recours par patient**
 - ✓ 35% pour la gestion des EI et une orientation adaptée vers un professionnel de santé
 - ✓ 20% pour un appui à l'organisation du suivi au domicile par les infirmières libérales



Points forts, limites et leviers d'amélioration

- Pertinence validée** par les professionnels impliqués, en particulier pour les personnes fragiles, mais les modalités sont à adapter en fonction des besoins des patients
 - Points forts et limites de l'intervention**
- | Points forts | Limites |
|--|--|
| ✓ Outils d'information et de formation adaptés | ➢ Charge de travail importante à valoriser pour la mise en place et les prises de contact avec les professionnels de premier recours |
| ✓ Lien renforcé avec les professionnels de premier recours | ➢ Cadre rigoureux de l'étude [documents, accès au module e-learning (mot de passe), profil des patients inclus] |
| ✓ Sécurisation des patients | |
| ✓ « Débanalisation » de la prise du traitement par voie orale | |
| ✓ Sécurisation du cadre de travail des professionnels de premier recours | |
| ✓ Valorisation du travail des infirmier(e)s à domicile (rémunération spécifique) | |

- Volonté de continuer à proposer ce type d'accompagnement**
 - ✓ 5 réseaux
 - ✓ 97 % des infirmières
- Leviers d'amélioration**
 - ✓ Définition de la population cible et adaptation de l'intervention en fonction des besoins des patients
 - ✓ Actualisation des outils supports
 - ✓ Valorisation du rôle de coordinateurs des réseaux territoriaux
 - ✓ Perennisation des moyens nécessaires, en particulier pour la rémunération du suivi infirmier

CONCLUSION

Si des évolutions sont nécessaires, une réelle volonté existe pour continuer ce projet. Il convient cependant de débuter une réflexion sur la pérennisation des moyens nécessaires à la mise en oeuvre de l'intervention.